La Page de Barzun

Bulletin n°38 - Janvier 2015

Le bulletin d'informations de votre commune

LE MOT DU MAIRE

2014 aura eu son lot de joies pour certains mais aussi de difficultés.

La situation nationale comme internationale n'est guère enthousiasmante.
Le chômage, la crise, les guerres, les attentats de fanatiques, les décisions de l'Etat pas faciles pour notre avenir, font qu'il devient difficile, pour les élus locaux , comme tout un chacun que nous sommes, d'envisager toujours sereinement l'avenir.
A Barzun, la municipalité ne fera que ce qu'il sera possible de réaliser en fonction des finances locales et des règles ou lois qui nous régissent.

La réforme des rythmes scolaires, si décriée ici et là, a été appliquée à Barzun à la rentrée de septembre 2014. Si l'on en croit les retours qui nous parviennent, cette réforme a été réussie grâce en grande partie à la volonté des élus d'appliquer cette loi puisque nous nous y préparions depuis 2013. Des bénévoles nous ont rejoints, le personnel communal a été sollicité ce qui a permis d'offrir à nos scolaires des TAP* de qualité. Un grand merci à tous !
Pour les TAP* de la rentrée 2015 que nous allons préparer rapidement après le bilan de cette année, nous vous sollicitons déjà ***si vous souhaitez offrir vos services ne serait-ce qu'une heure de temps en temps***, à la garderie, à la bibliothèque, etc...

Faites-vous connaître et renseignez-vous auprès de la mairie.

2015 est là avec 3 réformes importantes devant nous ! *(lire page 6)*

1. *L'introduction des documents d'urbanisme intercommunaux*
2. *Le futur découpage des Cantons et de la Région*
3. *La fusion entre plusieurs Communautés de Communes*

Mais restons positifs et avançons.

Nos associations travaillent et ne demandent qu'à être encouragées en aidant les bénévoles en place ou en les rencontrant car la vie du village passe par eux aussi. La jeunesse a réussi la fête du village et s'est fort bien comportée.
Merci à vous, Barzunaises et Barzunais de la confiance que vous témoignez aux associations et aux élus.

A toutes et à tous je vous souhaite de commencer cette année 2015 en ayant une pensée plus particulière pour ceux qui souffrent dans leur chair ou dans le cœur.
Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier ceux qui sont dans le besoin et qui souffrent, particulièrement durant ces temps de crise économique, sociale et parfois morale !
Alors, ayons une pensée pour eux et n'oublions pas, qu'accomplir un geste de solidarité et d'amitié fait autant de bien à celui qui le donne, qu'à celui qui le reçoit.

L'Equipe Municipale et les agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

* TAP = Temps d'Activités Périscolaires

Le Maire
Maurice MINVIELLE

Nous avons eu quelques soucis d'impression, ce qui a retardé la distribution. Avec toutes nos excuses

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU 2ème SEMESTRE 2014

- **Travaux salle polyvalente**

Le bulletin de juillet 2014, vous informait que **11 849.38 €** ont été investis à la salle polyvalente au 1er semestre de l'année, à savoir :

a. Protections sécurité : 5 497.20 €
b. Cumulus : 2 753.49 €
c. Tableau neuf : 2 520.00 €
d. Local cagibi : 1 078.69 €

13 486.38 € investis en 2014

Cet automne nous avons voté la rénovation des vestiaires/douches en isolant le plafond pour **1 637.00 €**.

- **Travaux éclairage public**

Notre réseau d'éclairage public est ancien et a besoin d'une sérieuse rénovation et la commune a l'obligation de l'entretenir. L'éclairage public doit être dimensionné suivant des normes de sécurité électrique (NFC 17200) et du point de vue normes photométriques (EN 13201).

La commune a fait réaliser en 2013 un diagnostic de notre éclairage public (analyse des **133** points lumineux, états des **10** armoires, etc…) de tout le village et les conclusions avancées par le cabinet d'étude sont de 3 degrés :

Degré 1 (travaux dans les 3 ans) :
Mise en sécurité et en conformité des armoires électriques et des candélabres
Remplacement de matériel HS et accidenté
Remplacement matériel vétuste (lampes à vapeur de mercure, ...)

Degré 2 (travaux dans les 3 à 5ans)
Investissements liés à des économies d'énergie
Remplacement matériel vétuste sans optique performante
Degré 3 (travaux dans les 5 à 10 ans)
Remplacement matériel médiocre
Opérations d'amélioration qualitative de l'éclairage

65 000 € d'investissements

Pour tous ces travaux, avec les tarifs de 2013, la commune doit investir près de **65 000 €** (chiffres de 2013 fournis par le cabinet d'études).

Le conseil municipal a décidé de faire réaliser ces travaux indispensables afin de maintenir notre éclairage public en bon état de fonctionnement et répondant aux normes.

La 1ère tranche ou **Degré 1 a été délibérée à l'unanimité le 19 novembre 2014** pour un montant de **35 754.65 €.** La commune a sollicité des subventions qui s'élèveront à plus de 50%.

En 2016 et en 2017 nous devrions poursuivre les recommandations du diagnostic.

Autres travaux éclairage

- *Parking du cimetière : une étude a été demandée pour éclairer le parking et les parties de route situées de part et d'autres afin d'éliminer ce point noir pour ce lieu fort fréquenté à toute heure.*
- *Mairie, église, cour salle polyvalente : une autre étude va nous permettre d'éclairer devant la mairie, l'église et le parking attenant comme la cour servant de parking lors des soirées sportives*
- *Rue de l'Aussère : l'impasse de chez Pocq à Courtade devrait être dotée de lampes d'éclairage lorsque cette voie sera devenue publique (appartient à ce jour à M. Leriche et Mme Bernède).*

Pour tous ces travaux il est prévu une dépense de 29 432.97 € subventionnables à plus de 50%.

- **Travaux RD 640 :** ***accessibilité, sécurisation, embellissement***

125 935 € d'investissements

Les travaux annoncés pour la sécurisation de la RD 640 ont été réalisés en décembre 2014 et se termineront courant janvier 2015 (peintures au sol, goudronnages, signalétique). Cette route départementale est gérée par le « département » dont les services techniques ont appuyé techniquement et financièrement la réalisation.

Les espaces de circulation des jeunes et moins jeunes sont visibles par le trottoir et l'esplanade située devant la cour-parking de la salle polyvalente qui était jusqu'alors un réel coupe-gorge tant les voitures roulaient vite et frôlaient les bordures de la route.
Deux passages piétons avec signalétique pour malvoyants sont situés aux endroits les plus fréquentés (église et cantine/bibliothèque).
Le trottoir n'est pas une aire de stationnement prolongé!

Coût de l'opération :

Total Travaux : ***125 935 € TTC***

Subvention 'Département CG64' :	*62 267 €*
Subvention 'Département Voirie' :	*16 820 €*
Autres subventions obtenues :	
- Députée Mme Chabanne	*6 000 €*
- Ministère de l'Intérieur	*9 600 €*
Part Commune :	***31 248 €*** *dont 20 990 de TVA récupéres dans 1 an*

Une belle opération de travaux réalisés avec des subventions conséquentes obtenues !

Pour rappel : Travaux 1ère phase « Aménagements devant le château » début 2014

Total travaux : 77 817 € TTC

Subvention Département CG64 **:**	18 791 €
Subvention autre don :	7 000 €
Part commune :	**52 026 €**

77 817 € d'investissements

Un nouveau recensement de la population a eu lieu du **15 janvier au 14 février 2015** sur notre commune.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.
C'est simple, utile et sûr.

Un agent recenseur recruté par la mairie est venu vous rencontrer chez vous, muni de sa carte officielle. Il a remis vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Mesdames POCQ et GAMBY, de Barzun, ont été chargées ce recensement.

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Cérémonie du 11 novembre

Les commémorations du XI novembre ont été marquées par la participation active des enfants de l'école qui ont lu des extraits de textes écrits par des soldats sur le champ de bataille, textes forts émouvants qui relataient de la dureté de la guerre et de la détresse de ces hommes qui ont défendu notre patrie. Les élèves et les enseignantes ont animé les cérémonies devant le Monument aux Morts comme au cimetière lors de l'hommage rendu à tous les « Morts Pour la France » qui y reposent en chantant La Marseillaise.

La Municipalité et le Souvenir Français ont apposé une plaque commémorative au Carré Militaire du Cimetière en présence de Marie-Pierre Labanne Conseillère Générale, du Maire Maurice Minvielle et son Conseil Municipal, de Jean-Claude Oustric et Alfred Prat-Bernachot représentant les Anciens Combattants.

Résultat du Téléthon 2014

Barzun a participé à l'opération Téléthon qui a permis de récolter en tout sur le territoire de Ger / Pontacq /Soumoulou **13 500 €uros** qui ont été mis à disposition de **l'AFM TELETHON.**

Trésorerie de PONTACQ

Les usagers de la Trésorerie sont informés de la modification des horaires d'ouverture des guichets au public, **depuis le 17 octobre 2014.**

LUNDI	09H00 à 12H00	14H00 à 16H00
MARDI	09H00 à 12H00	14H00 à 16H00
MERCREDI		
JEUDI	09H00 à 12H00	14H00 à 16H00
VENDREDI	09H00 à 12H00	

Banque Alimentaire

69 Kg de denrées ont été recueillies à la mairie suite à l'opération Banque Alimentaire initiée par le Conseil Municipal des Jeunes.
Bravo et merci !

Repas 60 ans et +

80 convives nous ont fait l'honneur d'assister au repas organisé et offert par le C.C.A.S.

Etat Civil 2014

Naissances : 6
Mariages : 2
Décès : 5

604 habitants est le chiffre officiel donné par l'INSEE au 1er janvier 2015 en ce qui concerne le nombre d'habitants de Barzun .

Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires ont bien démarré avec une forte participation d'enfants, de bénévoles que nous remercions encore ici pour leur total investissement, comme les employées communales qui ont bien joué leur rôle dans un seul but, réussir cette mise en place et donner satisfaction aux enfants comme aux parents.
Un grand merci !

Travaux ONF

L'ONF qui gère notre forêt a procédé à une vente de bois qu'une Entreprise, choisie par Appel d'Offres par cet organisme national, est venue préparer. Ce bois est en cours d'acheminement vers l'acheteur. Nous avons toutefois constaté des chemins fortement dégradés que l'entreprise doit remettre en état carrossable.

Tracteur

Un nouveau tracteur vient d'être acheté avec la commune de Livron pour remplacer l'ancien devenu hors d'usage. Acheté 32 316 € TTC soit 26 930 € HT avec une reprise de 3.000 € de l'ancien, ce tracteur est équipé d'une benne et des équipements de sécurité nécessaires.

Elections 2015

Elections départementales (ex. Cantonales) les 22 et 29 mars 2015.
Elections régionales : prévues fin 2015.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Les 50 élèves de l'école de Barzun ont voté à bulletin secret pour élire les cinq conseillers municipaux "jeunes" qui les représenteront : Chloé BARRERE, Elyjah GLENAT, Amélie ICART, Aurore ROCHE (absente sur la photo) et Alexandre PICARD.
Le 9 octobre, ces 5 conseillers ont élu Elyjah GLENAT, en tant que maire et Chloé BARRERE, adjointe, en présence de Mr le Maire, des institutrices, des conseillers municipaux chargés du C.M.J.
Lors de leur premier conseil municipal, il a été décidé de poursuivre les actions en faveur des anciens du village, de s'impliquer durant le mois de novembre à la collecte de la Banque Alimentaire.

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.
Attention : La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

P.C.S.

Le Plan Communal de Sauvegarde va être révisé. Les professionnels de la santé (infirmiers, pompiers, médeçins, etc …) sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie pour figurer sur ce document qui pourrait servir en cas de catastrophe

L'introduction des documents d'urbanisme intercommunaux

Fini le temps où l'on construisait où l'on voulait. Depuis quelques années déjà est intervenue la notion de Loi ALUR, de SCOT, de désengagement du service Equipement qui traitait nos demandes de Permis de construire. Dans chaque commune existent des terres constructibles, classées en zone constructible sur nos documents d'urbanisme. La politique actuelle est qu'il faut préserver les zones agricoles ce qui est une excellente chose, donc, nos communes ont trop de surfaces classées en zone constructibles. A terme, les constructions seront limitées en nombre car il faut privilégier les couronnes autour des villes comme Pau pour notre territoire. Il est vrai que c'est dans ces villes que l'on trouve commerces, transports, écoles, hôpitaux, services enfance et personnes âgées... De plus, devrait bientôt apparaître un document d'urbanisme unique et intercommunal. Le service Equipement ne traitera plus nos documents, traitement jusqu'alors gratuit, et nous devrons confier cette charge à un organisme à inventer (communal, intercommunal, départemental) qui aura un coût pour nos collectivités.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

M. le Préfet nous a réunis et informés officiellement le 22 décembre dernier que nous allons devoir réfléchir à nous regrouper avec une autre communauté de communes. Notre CC Ousse-Gabas risque fort d'être « mariée » à une CC voisine (Nay ? Osun ? Morlaas ?...), telle est la tendance avec une application de cette fusion en 2016 et au plus tard le 1er janvier 2017. De nombreuses rencontres, discussions, tractations auront lieu en 2015 et vont occuper notre emploi du temps. Nous vous informerons au fur et à mesure, ne serait-ce que sur notre site Internet qui va être remodelé ces jours-ci. Certains pays ont diminué fortement les communes mais la France conservera les 36 000 communes avec des communautés de communes plus fortes et avec des compétences élargies. En s'alliant avec une autre CC, il faudra bien sûr « épouser » les bons côtés comme les moins bons (taxes, services, ….)

Le futur découpage des Cantons et de la Région

On fusionne deux Cantons et on élira deux « Conseillers Départementaux » (avant « Conseillers Généraux ») par Canton puisque notre canton (ex de Pontacq) sera agrandi et regroupé avec une partie du Canton de Nay et s'appelle officiellement le Canton « Vallée de l'Ousse et du Lagoin » (Pontacq restera le chef lieu de canton)
Notre Région « Aquitaine » s'agrandit et fusionne avec les régions de « Poitou-Charentes » et du « Limousin ».
Nouvelles élections des représentants fin 2015.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'équipe du " Carambo" toujours soucieuse du bon entretien du trinquet a récemment loué une nacelle afin de retendre le filet qui protège la toiture, opération réalisée par les membres ce mois-ci. Ils préparent un tournoi interne pour leurs 80 adhérents au moi de mai 2015 .

Mise en réseau des bibliothèques de la C.C.O.G.

Au cours du 1er trimestre 2015, les bibliothèques de Pontacq, Soumoulou, Ger, Nousty et Barzun seront regroupés en réseau.
Les lecteurs auront accès à tous les livres, revues et documents détenus par ces bibliothèques, soit près de **20 000** livres.
Avec sa carte de prêt, le lecteur pourra consulter le site WEB « Bibliothèques-Ousse-Gabas » et réserver les livres; Ceux-ci seront soit empruntés directement dans la bibliothèque qui les détient, soit réceptionnés dans la bibliothèque locale du lecteur.
A **Barzun**, la carte de prêt est délivrée **gratuitement**.
L'accès au réseau et à la consultation des documents sur place est libre.
Les bénévoles assurent les permanences d'ouverture les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h et se tiennent à votre écoute.
L'Assemblée Générale se tiendra le mercredi 24 mars à 18h, à la mairie.
Les personnes de bonne volonté seront les bienvenues.

Pour la saison 2014/2015 l'Entente Barzunaise Hand ball affiche 130 licenciés, 1/3 de l'effectif est féminin et 27 enfants de -9 ans suivent l'école de Hand.
L'équipe fanion féminine a réussi un parcours remarquable, s'inclinant en 32eme de finale de coupe de France départementale et continue à jouer les premiers rôles dans le championnat d'Excellence auquel elle accède cette année. L'équipe fanion masculine n'est pas en reste puisqu'invaincue en Pré-région et suivie par une équipe 2 qui pourrait voir s'ouvrir la porte de l'Excellence. Pour les équipes de jeunes, signalons les -18 ans qui aussi bien en féminine (en entente avec Bénéjacq) qu'en masculine sont bien parties pour l'accès aux finales départementales. Les -15 ans, -13 ans et -11 ans n'ont pas encore dit leur dernier mot. Le bureau de l'EBHB souhaite la bienvenue à Célia Labarrière et Mélissa Cohou.

L'école de Hand 2014/2015

Suiveurs et conscrits 2015

Merci pour votre accueil pendant la Sérénade

Calendrier - 1er semestre 2015

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 J		1 D		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 V		2 L		2 L		2 J		2 S		2 M	
3 S		3 M		3 M		3 V	Belote APE	3 D		3 M	
4 D		4 M		4 M		4 S		4 L		4 J	
5 L		5 J		5 J		5 D		5 M		5 V	
6 M		6 V		6 V		6 L		6 M		6 S	
7 M		7 S		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 J		8 D		8 D		8 M		8 V	Cérémonie 8 Mai	8 L	
9 V		9 L		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 S		10 M		10 M		10 V		10 D		10 M	
11 D		11 M		11 M		11 S		11 L		11 J	
12 L		12 J		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 M		13 V		13 V		13 L		13 M		13 S	
14 M		14 S		14 S		14 M		14 J		14 D	
15 J		15 D		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 V		16 L		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 S		17 M		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 D		18 M		18 M		18 S	Loto APE	18 L		18 J	
19 L		19 J		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 M		20 V		20 V		20 L		20 M		20 S	
21 M		21 S		21 S		21 M		21 J		21 D	
22 J		22 D		22 D	Elections départementales	22 M		22 V		22 L	
23 V	Fêtes CDF	23 L		23 L		23 J		23 S		23 M	
24 S	Fêtes CDF	24 M		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 D	Fêtes CDF	25 M		25 M		25 S		25 L		25 J	
26 L		26 J		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 M		27 V		27 V		27 L		27 M		27 S	
28 M		28 S		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 J				29 D	Elections départementales	29 M		29 V		29 L	
30 V				30 L		30 J		30 S		30 M	
31 S				31 M				31 D			

jour férié — Mairie ouverte — Mairie fermée — Manifestation — Ordures Ménagères — Tri sélectif

Directeur de Publication : Mr MINVIELLE Maurice - Comité Rédactionnel : la Commission "Communication" - Imprimé par nos soins